

Séance du vendredi 20 janvier 2017

Le vendredi vingt janvier deux mil dix sept à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni salle de la Mairie sous la présidence de François DANEMANS, maire en exercice.

Présents François DANEMANS, Jean-Marc LABORIE, Robert MALBOS, François LISSAC, Antoine PUECH, Philippe CHABUT, Edouard de BONNAFOS, Josette MERCADIER, Carole PUECH, Colette LABRUNIE

Absente excusée : Perrine MERESSE

1) Communauté de communes

Monsieur le Maire expose que le conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne a été installé le 19 janvier.

Le bureau communautaire est composé d'un Président, de onze vice-présidents et de huit membres du conseil communautaire.

2/ Convention de mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération: « Aménagement de la rue Pavé, de la rue du Fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux » :

Monsieur le Maire rappelle que pour l'opération d'aménagement de la rue du Pavé, de la rue du Fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux, il y a lieu de désigner un maître d'œuvre.

Suite à la consultation, Monsieur le Maire fait part du rapport d'analyse des offres établi par Cantal Ingénierie & Territoire, assistant maître d'ouvrage.

Après examen de ce rapport, au regard du classement, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la **SCP D'ARCHITECTURE BARTHELEMY / EURL ATELIER CYRIL VIDAL ARCHITECTE / ATELIER PALIMPSESTE / GETUDE**, pour un montant de 39 625,00 € HT (mission de maîtrise d'œuvre normalisée (AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR) et mission complémentaire (diagnostic des branchements d'assainissement).

Monsieur le Maire est chargé de signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

3/ Vente parcelle bois du Pouget:

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 31 mai 2013 le Conseil Municipal a proposé la vente de la parcelle du Pouget section A n°8 à Monsieur Laurent Bru pour la somme de 3000€

A présent, le Conseil Municipal

1/ décide vendre à Monsieur Laurent Bru, cette parcelle boisée, cadastrée section A n°8, sise au lieu-dit Le Pouget commune de Calvinet, d'une contenance de 3ha 06a 50ca au prix de 3000,00 euros (trois mille euros),

2/ charge Monsieur le Maire de signer l'acte notarié et toute autre pièce correspondant à cette vente.

4/ TRAVAUX

a/ Projet Le Pavé :

Mercredi 24 janvier, une réunion technique aura lieu sur le site avec l'assistant maître d'ouvrage : **CIT (Cantal Ingénierie et Territoires), et l'architecte retenu.**

Un début des travaux est envisageable courant 3^{ème} trimestre 2017.

b/ Voirie communale :

Les dégradations des chemins de La Forêt et Escanis s'étant accentuées, des devis ont été demandés à EUROVIA et COLAS.

Le devis d' Eurovia est présenté, celui de Colas est en attente.

Le dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

c/ Salle des associations :

Les travaux d'aménagement sont en cours. Le carreleur doit intervenir fin janvier.

c/ Bâtiment Poste :

Les agents techniques communaux ont réalisé des travaux de curage dans l'ancien appartement.

Les artisans commenceront à intervenir au rez-de-chaussée prochainement.

d/ Ancienne bascule publique :

Des travaux de restauration ont été effectués. L'association Calvinet-Patrimoine sera contactée pour le financement partiel de l'éclairage de cette bascule.

e/ Eclairage public :

La question de l'extinction temporaire, entre minuit et cinq heures du matin est posée.

Le syndicat des énergies sera contacté à cet effet.

5/ SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Il est en phase de concertation finale. Il sera prochainement soumis à enquête publique.

Son entrée en vigueur est prévue à la fin de l'année.

6/ PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Ce document est en phase de diagnostic.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Le Vernassal

Comme convenu lors du précédent conseil, un courrier de mise en demeure du paiement des loyers de la maison d'habitation, a été adressé aux fermiers.

Demande de madame Chautard-Dugal du faisan

Lecture du courrier du défenseur des droits concernant la demande de madame Chautard, du Faisan, dont la maison d'habitation et celle de ses voisins, monsieur et madame Casses, ne sont pas raccordées au réseau communal d'assainissement collectif.

Un courrier de réponse sera établi.

Demande de monsieur André CAZES du Claux

Lecture du courrier de Monsieur Cazes., qui souhaite l'intervention de la commune, en raison d'un problème de pression d'eau.

Un courrier de réponse sera établi.

Cabine téléphonique

Lecture du courrier des services d'ORANGE informant de la dépose de la cabine téléphonique installée devant le bâtiment de l'ancienne Poste, en raison de son inutilisation.

Demande de Madame MAS du Pouget :

Elle souhaiterait louer les parcelles précédemment exploitées par monsieur Michel Labrunie d'Asprat. Le conseil municipal n'envisage pas une location dans l'immédiat, souhaitant réfléchir sur l'usage de ces parcelles.

Charges de loyer de monsieur Rayet

Suite à la demande de monsieur le Maire, monsieur RAYET a réglé un arriéré de charges d'un montant de 3813,75 euros.

Transport scolaire Calvinet-Aurillac :

Un circuit quotidien a été mis en place récemment.

Projet Polygone :

Une esquisse pour 6 pavillons destinés à l'habitation de personnes âgées non dépendantes est en cours. Le projet sera prochainement présenté aux conseillers municipaux par Polygone.

La séance est levée à 23 heures

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 3 mars 2017.

POUR BULLETIN

1) Communauté de communes

Monsieur le Maire expose que le conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne a été installé le 19 janvier.

Le bureau communautaire est composé d'un Président, de onze vice-présidents et de huit membres du conseil communautaire.

2/ Convention de mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération: « Aménagement de la rue Pavé, de la rue du Fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux » :

Confiée à la **SCP D'ARCHITECTURE BARTHELEMY** / EURL ATELIER CYRIL VIDAL ARCHITECTE / ATELIER PALIMPSESTE / GETUDE, pour un montant de 39 625,00 € HT (mission de maîtrise d'œuvre normalisée (AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR) et mission complémentaire (diagnostic des branchements d'assainissement).

3/ Vente parcelle bois du Pouget:

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 31 mai 2013 le Conseil Municipal a proposé la vente de la parcelle du Pouget section A n°8 à Monsieur Laurent Bru pour la somme de 3000€

A présent, le Conseil Municipal

1/ décide vendre à Monsieur Laurent Bru, cette parcelle boisée, cadastrée section A n°8, sise au lieu-dit Le Pouget commune de Calvinet, d'une contenance de 3ha 06a 50ca au prix de 3000,00 euros (trois mille euros),

2/ charge Monsieur le Maire de signer l'acte notarié et toute autre pièce correspondant à cette vente.

4/ TRAVAUX

a/ Projet Le Pavé :

Mercredi 24 janvier, une réunion technique aura lieu sur le site avec l'assistant **maître d'ouvrage : CIT (Cantal Ingénierie et Territoires), et l'architecte retenu.**

Un début des travaux est envisageable courant 3^{ème} trimestre 2017.

b/ Voirie communale :

Les dégradations des chemins de La Forêt et Escanis s'étant accentuées, des devis ont été demandés à EUROVIA et COLAS.

Le devis d'Eurovia est présenté, celui de Colas est en attente.

Le dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

c/ Salle des associations :

Les travaux d'aménagement sont en cours. Le carreleur doit intervenir fin janvier.

c/ Bâtiment Poste :

Les agents techniques communaux ont réalisé des travaux de curage dans l'ancien appartement.

Les artisans commenceront à intervenir au rez-de-chaussée prochainement.

d/ Ancienne bascule publique :

Des travaux de restauration ont été effectués. L'association Calvinet-Patrimoine sera contactée pour le financement partiel de l'éclairage de cette bascule.

e/ Eclairage public :

La question de l'extinction temporaire, entre minuit et cinq heures du matin est posée. Le syndicat des énergies sera contacté à cet effet.

5/ SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Il est en phase de concertation finale. Il sera prochainement soumis à enquête publique.

Son entrée en vigueur est prévue à la fin de l'année.

6/ PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Ce document est en phase de diagnostic.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Le Vernassal

Comme convenu lors du précédent conseil, un courrier de mise en demeure du paiement des loyers de la maison d'habitation, a été adressé aux fermiers.

Demande de madame Chautard-Dugal du faisane

Lecture du courrier du défenseur des droits concernant la demande de madame Chautard, du Faisane, dont la maison d'habitation et celle de ses voisins, monsieur et madame Casses, ne sont pas raccordées au réseau communal d'assainissement collectif.

Un courrier de réponse sera établi.

Demande de monsieur André CAZES du Claux

Lecture du courrier de Monsieur Cazes., qui souhaite l'intervention de la commune, en raison d'un problème de pression d'eau.

Un courrier de réponse sera établi.

Cabine téléphonique

Lecture du courrier des services d'ORANGE informant de la dépose de la cabine téléphonique installée devant le bâtiment de l'ancienne Poste, en raison de son inutilisation.

Demande de Madame MAS du Pouget :

Elle souhaiterait louer les parcelles précédemment exploitées par monsieur Michel Labrunie d'Asprat. Le conseil municipal n'envisage pas une location dans l'immédiat, souhaitant réfléchir sur l'usage de ces parcelles.

Charges de loyer de monsieur Rayet

Suite à la demande de monsieur le Maire, monsieur RAYET a réglé un arriéré de charges d'un montant de 3813,75 euros.

Transport scolaire Calvinet-Aurillac :

Un circuit quotidien a été mis en place récemment.

Projet Polygone :

Une esquisse pour 6 pavillons destinés à l'habitation de personnes âgées non dépendantes est en cours. Le projet sera prochainement présenté aux conseillers municipaux par Polygone.

La séance est levée à 23 heures

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 3 mars 2017.